

Groupe de Travail « Documentation »

Relevé de conclusions de la séance du 10 février 2017

Présents : Clothilde Zur Nedden, Anne-Catherine Fritzingler, Aurélie Thomas, Virginie De Laitre, Amélie Church, François Bottini, Marie-Christine Kerhuel

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour

- Fin de l'état des lieux : travail sur les effectifs
- Début des réflexions sur les principes organisationnels

Lors des précédentes réunions, le Groupe de Travail « Documentation » a balayé, par sous-fonction, l'organisation des deux établissements ; ceci étant la première partie du travail sur l'état des lieux. Lors de la présente séance, les membres du groupe ont entrepris de réaliser la deuxième partie de cette phase, à savoir l'estimation des effectifs en ETP. Une fois cette phase d'état des lieux achevée, ont été amorcées les réflexions autour de l'organisation future de la fonction « Documentation ».

Effectifs

Afin d'avancer plus rapidement sur cet exercice qui ne nécessitait pas d'être effectué simultanément par les deux établissements, chacun a, au préalable, pré-rempli le tableau des effectifs de son côté. En réunion, les résultats ont été mis en commun et comparés dans le but de vérifier que les méthodes de calcul aient été les mêmes et de soulever d'éventuels points problématiques ou non. De ce travail, plusieurs points sont ressortis.

Premièrement, concernant le calcul des estimations, il est important d'avoir à l'esprit que de nombreux agents présents dans les bibliothèques ne sont pas à temps plein, mais à 80 voire 70%. Cette donnée pourrait fausser l'idée que l'on se ferait des forces en présence pour la future construction détaillée.

Par ailleurs, la déclinaison des effectifs par sous-fonctions traduit assez mal la porosité existant, pour chaque agent des bibliothèques, entre les différentes activités (services/ collections, back office/front office, etc.).

Au-delà de ces points qui seront pris en compte dans les prochaines discussions, ce travail sur les effectifs devra servir au groupe dans la phase à venir lorsqu'il devra estimer à très grosse maille ce que pourraient éventuellement représenter les ETP des différents niveaux de l'organisation proposée (universitaire, facultaire).

Amorce du travail sur l'organisation

Dans un premier temps et dans le cadre du travail à venir, les membres du groupe ont jugé pertinent de présenter et d'expliquer les organigrammes de chacun des deux établissements. Cela permettait, entre autres, de montrer l'organisation des directions ou celle des missions transverses. Suite à cela, les membres ont conclu que les SCD de Paris-Sorbonne et de l'UPMC étaient structurellement relativement semblables. Quelques distinctions existent tout de même, comme la différenciation à Paris-Sorbonne des relations avec les bibliothèques intégrées et associées, ou encore certaines variations de dénomination (ex. : les « Pôles » à l'UPMC sont appelés « Départements » à Paris-Sorbonne). La différence majeure réside dans l'organisation hiérarchique ou fonctionnelle et les effectifs attribués à certaines fonctions.

Dans un second temps, le Groupe de Travail a conjecturé plusieurs schémas d'organisation possibles avant de dégager quelques hypothèses tangibles à développer. Ces dernières ont été poussées à l'extrême dans le but d'en tester la faisabilité et d'en faire ressortir les points forts, les points faibles et d'éventuels points de rupture. Durant le processus de réflexion, les membres du groupe ont montré une forte volonté de définir une organisation nouvelle qui permettrait de faire évoluer très positivement le modèle SCD. Il sera important tout de même de garder à l'esprit qu'une rupture complète avec l'existant n'est pas souhaitable et que la structure doit être viable au 1^{er} janvier 2018. Ainsi, dans les semaines à venir, le groupe devra décider, entre autres, du type de pilotage qu'il proposera, de l'inclusion éventuelle de la notion d'interfacultaire tout en tenant compte de différents facteurs tels que les arbitrages financiers par exemple. Il faudra également déterminer quel serait le meilleur positionnement des départements/pôles et des bibliothèques afin de trouver le juste équilibre entre le pilotage, les missions transverses et les services aux usagers ainsi que le moyen qu'auront ces entités de communiquer.

Au cours des discussions, un aspect essentiel est apparu : la structure choisie, quelle qu'elle soit, devra nécessairement être en mesure d'évoluer. Cela implique alors que les changements envisagés ne soient pas irréversibles et qu'un réarrangement soit possible. Tout au long de ce processus, les membres du groupe garderont également à l'esprit les implications que pourraient avoir les différents changements sur les personnels sur des questions aussi diverses que l'attractivité des postes d'encadrement et la charge de travail.

Prochaines étapes

Lors de la prochaine réunion, prévue le 23 février 2017, le groupe examinera les différentes possibilités d'organisation auxquelles auront réfléchi, en amont, les équipes des deux établissements. Il s'agira ensuite de balayer les sous-fonctions en leur attribuant un niveau opérationnel selon les principes dictés par le mandat de la phase de construction.